

Ce « *Bulletin des lois* » du règne de Louis XVI est une contribution à un recensement des actes imprimés officiels du pouvoir souverain entre mai 1774 et juin 1789.

Il s'agit essentiellement des actes royaux conservés dans la « collection Rondonneau » des Archives nationales (Paris) : arrêts du Conseil d'État du roi ; édits, lettres patentes, ordonnances, déclarations, instructions, règlements, décisions et lettres du roi ; conventions et traités.

Cinq mille deux cent soixante-dix-neuf notices sont présentées chronologiquement. Un index matières, noms de lieux, noms de personnes et noms de navires permet de s'orienter aisément.

C'est toute « l'histoire officielle » qui resurgit, mais, au-delà, c'est toute la vie quotidienne à l'époque de Louis XVI qui est révélée.

Véritable *Journal officiel* du règne de Louis XVI, ce « *Bulletin des lois* » est un outil précieux et essentiel pour toute personne s'intéressant aux quinze dernières années de l'Ancien Régime.

*Thierry ROQUINCOURT, né en 1965, est archiviste territorial. Il est membre de la Société française d'histoire maritime et de l'Association pour l'étude de la colonisation européenne, 1750-1850.*

*Il a écrit plusieurs livres, dont, chez le même éditeur, une Bibliographie française sur la marine et les colonies, 1789-1815 et Articles historiques sur les Marines, Colonies et Outre-Mers, XV<sup>e</sup> siècle-1789. Bibliographie.*

Thierry Roquincourt

« BULLETIN  
DES LOIS »  
DU RÈGNE  
DE LOUIS XVI

Thierry Roquincourt

« BULLETIN DES LOIS »  
DU RÈGNE DE LOUIS XVI

CONTRIBUTION À UN RECENSEMENT  
DES LOIS IMPRIMÉES  
ENTRE MAI 1774 ET JUIN 1789



9 782917 232057

50 €  
ISSN : 1148-7933  
ISBN : 978-2-917232-05-7



SPM



Editions SPM